Le Styrax officinale L. *ou Aliboufier*,

par M. D. Bois.

M. Léopold Décugis, délégué du Touring-Club de France, à Méounes (Var), a adressé au Muséum des graines de ce petit arbre, en accompagnant son envoi de la note suivante :

«Graines provenant de Méounes, centre du dernier peuplement de cet arbuste vers l'Europe occidentale. C'est de la même station que Fabri de Peiresc envoya, de Belgentier, des plants de *Styrax* au Jardin du Roi, en 1610.

«Je ne doute pas que les graines que je vous adresse ne soient déjà répandues dans vos collections, mais peut-être que l'importance de cet habitat n'a pas été signalée comme elle le devrait : il comprend plusieurs milliers d'hectares; d'autre part, l'exploitation du «Storax» pouvant maintenant devenir rémunératrce par la hausse du prix des choses, l'attention pourrait être attirée sur ce produit recherché par la parfumerie.

«Les Chartreux, qui possédaient un couvent à Montrieux, commune de Méounes, et qui sont probablement les introducteurs de cet arbuste, en tiraient, par incision de l'écorce, une gomme résine qu'ils renfermaient dans de petits pots de verre. Cet usage est signalé par Garidel (*Histoire des plantes des environs d'Aix,* 1714) et par Darluc (*Histoire naturelle de la Provence,* 1778). Les graines étaient utilisées pour la confection de chapelets qui, dans la région, portent encore le nom de «Chapelets des Chartreux». Ceci rappelé à titre documentaire.

«Cet arbrisseau si charmant, si décoratif, ne semble pas avoir la place qui lui est due dans l'ornement des jardins et des parcs; il pourrait aussi concourir, avec peu de frais, au reboisement puisque, adapté à notre climat, il croît dans les bois et sur les rochers; enfin ses fleurs blanches, nombreuses, odoriférantes, devraient attirer l'attention des arboriculteurs et des amateurs.

«Dans un but d'intérêt général, j'ai cru devoir vous adresser une communication susceptible d'être mise à profit si les circonstances vous permettent une large publicité.

«Un heureux hasard voudra qu'un industriel s'intéresse à un produit pouvant être recueilli en France comme il l'est en Syrie et dans divers pays d'Orient. D'autre part, je puis toujours fournir des graines de Styrax de la dernière récolte aux personnes qui m'en feront la demande.»

Le *Styrax officinale L.*, de la famille des Styracées, est un petit arbre de 6 à 7 mètres de hauteur ou un arbrisseau buissonnant à rameaux tortueux, rappelant le Coignassier par son port et par ses feuilles.

Par incisions longitudinales pratiquées dans l'écorce, on provoque l'écoulement d'une résine balsamique connue sous le nom de «Storax», dont l'odeur agréable rappelle celle du Benjoin, connue des anciens et tenue en grande estime depuis l'époque de Dioscoride et de Pline jusqu'à la fin du siècle dernier (Fluckiger et Hanbury, *Histoire des drogues d'origine végétale*, traduction de de Lanessan, Paris, 1878, vol. I, p. 488)[1].

La plante est capable de fournir cette résine, lorsqu'on la laisse pousser en liberté sous forme de petit arbre, disent Fluckiger et Hanbury; mais, dans la plupart des localités où elle croît, on la réduit, par un élagage exagéré, à l'état de buisson dont les jeunes tiges n'offrent pas la moindre exsudation. «Le Storax véritable, ajoutent-ils, a ainsi tout-à-fait disparu, et c'est à peine si l'on peut en trouver quelques échantillons dans les musées.»

On retirerait, dans le Sud de l'Asie Mineure, de la tige du *Styrax officinale*, un Styrax liquide employé comme encens dans les églises et les mosquées. Un échantillon reçu en 1871 par MM. Fluckiger et Hanbury et examiné par eux, n'était pas une résine, mais une sciure[2].

Certains auteurs considèrent le *Styrax officinale* comme indigène en France.

Dans une notice sur Vespasien Robin, arboriste du Roy, premier sous-démonstrateur de botanique au Jardin royal des plantes (1635-1662) [*Nouvelles archives du Muséum*, 3e série, VIII (1896), p. 24], E.-T. Hamy donne, en appendice, une lettre écrite par Peiresc, célèbre conseiller au Parlement de Provence, dans laquelle il annonce l'envoi de quelques plants de *Styrax officinale* pour le Jardin du Roi. C'est sur ce fait que d'autres auteurs s'appuyèrent pour présenter Peiresc comme étant l'introducteur de cette plante en France, celui-ci se livrant à des essais d'acclimatation, soit animale, soit végétale, comme l'établit sa correspondance publiée par Tamizey de Larroque (*Lettres de Peiresc, Deux jardiniers émérites : Peiresc et Vespasien Robin*, Aix, 1896).

Mais Ludovic Legré, dans une communication faite à la Société botanique de France pendant la session extraordinaire tenue à Barcelonnette en 1897 (*Bulletin de la Soc. bot. de France*, t. XL, comptes rendus de la session, p. CXLIII), puis dans une brochure ayant pour titre : *L'indigénat*

[1] Voir aussi Planchon et Collin, *Les drogues simples d'origine végétale*. Paris, 1895.

[2] Le *Styrax liquide* ou *Copalme d'Orient* est un baume que l'on extrait de l'écorce du *Liquidambar orientalis* Miller, grand arbre de l'Asie Mineure appartenant à la famille des Hamamélidacées. Il est utilisé en thérapeutique.

en Provence du Styrax officinale, Marseille, 1901, cherche à démontrer que cette plante appartient à la flore française : «Il existe dans le département du Var, dit-il, une assez vaste région où le *Styrax* croît en abondance, non point comme un végétal exilé de sa véritable patrie, mais avec toute la vigueur d'une espèce autochtone. S'il est exact que les végétaux soient contraints, eux aussi, de lutter pour la vie, on pourrait dire du *Styrax* qu'il garde en cet endroit la fière attitude d'un vainqueur.

«Dans le périmètre que peuple l'Aliboufier, se trouve le village de Belgencier, où Peiresc naquit le 1er décembre 1580 et dont, au cours de sa vie, il habita fréquemment le château.

«Les botanistes provençaux qui, étant venus herboriser dans la contrée, y ont admiré le superbe développement du Styrax, ne pouvaient pas admettre que ce fût là le résultat de la dissémination fortuite de quelques graines échappées du parc de Belgencier, ou jetées au vent par le magistrat botanophile.»

Ludovic Legré fait valoir aussi, pour appuyer sa thèse, un argument d'ordre philologique, l'attribution à la plante d'un nom provençal: *Aliboufié*, francisé par Garidel dans son *Histoire des plantes* (1714), en ajoutant que les Styrax, arbres à croissance lente, devaient être déjà très âgés du temps de Peiresc; que, d'ailleurs, le nom provençal *Aliboufié* lui était déjà appliqué au XVIIe siècle et que cette appellation provençale se perd dans la nuit des temps, comme l'existence même de cet arbre en ce lieu.

La présence de l'Aliboufier avait été constatée en Provence par Pierre Pena (Pierre Pena et Mathias de Lobel, *Stirpium adversaria nova*, Londres, 1570), avant la naissance de Peiresc, ajoute-t-il.

Malgré les savantes dissertations de Ludovic Legré, l'opinion de Boissier (*Flora orientalis*, vol. 4, p. 35), qui considérait le Styrax comme probablement introduit en Italie et dans le midi de la France, continue à prévaloir. A. Mathieu (*Flore forestière*, 3e éd., Paris, 1877), écrivait qu'il paraissait être originaire de l'Orient. Rouy (*Flore de France*, tome X, Paris, 1908) dit : «Nous ne le croyons pas plus spontané en France qu'aux environs de Rome, mais importé de très longue date et complètement naturalisé.» Il a été signalé çà et là dans le Sud-Est : Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, mais cet auteur lui donne comme aire géographique : l'Europe méditerranéenne orientale, depuis la Dalmatie; l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine.

En ce qui concerne le *Styrax* dans les Bouches-du-Rhône, le Dr Marnac et Alfred Reynier (*Flore phanérogamique des Bouches-du-Rhône*, 1re partie, Le Mans, 1910, p. 71) déclarent qu'il est à radier sans crainte de la flore de ce département. En dehors du jardin de quelque amateur absolument inconnu, disent-ils, ledit arbuste n'a jamais crû autochtonement aux Saintes-Maries, ni dans la Camargue, ni dans les bois de la Camargue, pas davantage aux «Pinèdes» près d'Aigues-Mortes.

Selon ces auteurs « un passage incompris de Pena et Lobel a donné lieu aux diverses fables concernant la présence de l'Aliboufier dans les Bouches-du-Rhône » [1].

D'après A. Mathieu (*loc. cit.*), les Aliboufiers âgés et bien exposés peuvent seuls produire du Storax; on ne pourrait en obtenir de ceux du Var. C'est ce qu'écrivaient déjà Mérat et de Lens, daus le *Dictionnaire universel de matière médicale,* tome 6, Paris, 1834, p. 568.

Le *Styrax officinale* est cultivé dans certaines collections du Sud et du Sud-Ouest de la France. Il fructifie dans le jardin des plantes de Montpellier et même dans l'Arboretum de la Mauléverie, à Angers (Pardé, *Bulletin de la Société dendrologique de France,* 1908, p. 134). Plus au Nord, il ne prospère que planté à bonne exposition abritée et gèle sous le climat de Paris lorsque les hivers sont un peu rigoureux.

Il faut noter que les graines doivent être semées dès leur récolte, car elles perdent rapidement leur faculté germinative.

Lorsqu'elles sont en bon état de fraîcheur, leur germination n'a lieu, généralement, qu'au bout de plusieurs mois.

[1] Il a été indiqué par erreur par Engler, dans le fascicule 30 du *Pflanzenreich* (monographie des Styracées), 1907, comme croissant aux environs de Marseille. (Davin, A propos du *Styrax officinale, Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône,* Marseille, 1912.)